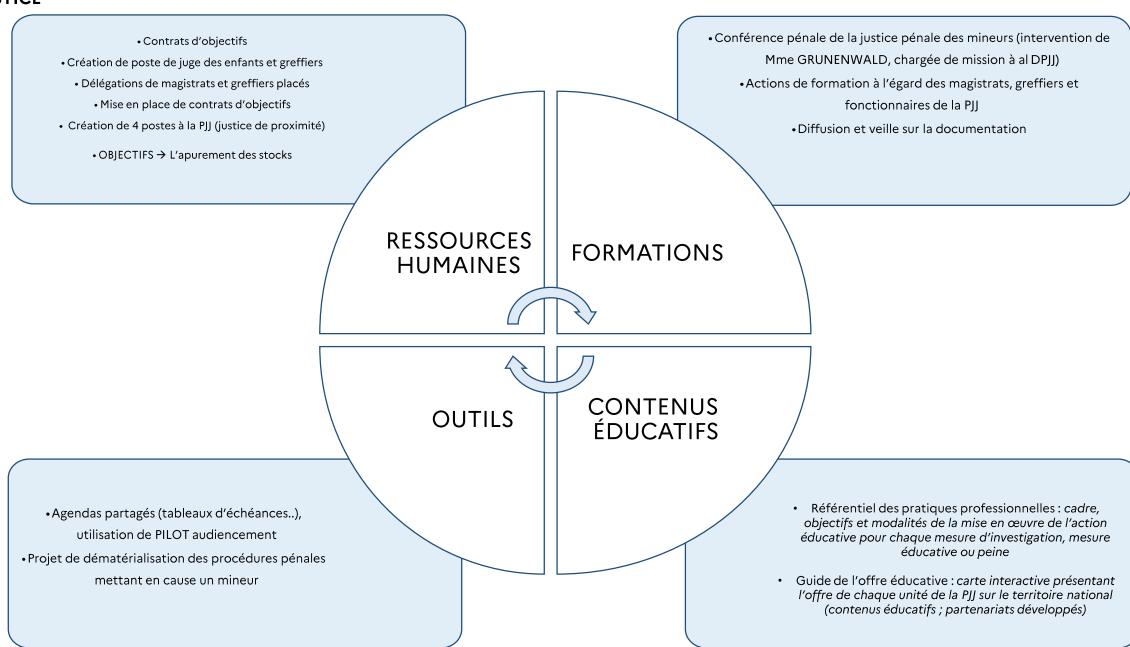
Cour d'appel d'Orléans MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ACCOMPAGNEMENT DES JURIDICTIONS ET DIRECTIONS TERRITORIALES PAR LA COUR D'APPEL ET LA DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA PJJ

Liberté Égalité Fraternité





Égalité

SCHÉMA DE GOUVERNANCE MIS EN PLACE SUR LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'ORLÉANS

Comité de pilotage

Membres: Chefs de cour, directeur interrégional de la PJJ et équipe projet

<u>Rôle</u>: Accompagne les tribunaux dans l'apurement des stocks, impulse et oriente les travaux du groupe de travail

Groupe de travail

<u>Membres</u>: Juges des enfants, magistrats du parquet, greffiers et les directions territoriales de la PJJ

<u>Rôle</u> : Analyse de l'état des stocks, échange sur les pratiques et mise en œuvre concrète de la réforme

Equipe projet

<u>Membres</u> : Magistrats coordonateurs de la cour d'appel, cheffe de cabinet et direction régionale de la PJJ

<u>Rôle</u> : Organise les séquences du COPIL et du groupe de travail, assure le secrétariat du projet.

Le comite de pilotage s'est réuni 4 fois

Le groupe de travail s'est réuni 5 fois au niveau de la cour. Il a également été réuni au niveau de chacun des tribunaux judiciaires et directions territoriales.

Échanges réguliers pour assurer le suivi de la mise en place de la réforme.